



IMPRESSUN



Rédaction Commune de Chardonne

Mise en page

www.trianglecv.ch Dominique Rossier

Illustrations

Swan Keller

Photos de couverture **Sophie Genghi**

Impression

Flash & Go — Vevey

Tirage à 1700 exemplaires

www.chardonne.ch





Dans ce numéro d'avril 2024:

Le billet de la Syndique	p. 2
Les décisions des séances du Conseil Communal	p. 4
Fauchage, émondage et entretien	p. 6
Les Mésanges à la rescousse des Pins	p. 8
Le mémento des manifestations	p. 10
Jumelage Chardonne Barbezieux-St-Hilaire	p. 12
Passeport vacances	p. 15
Association des Parents d'éléves	P. 16
Une personnalité de la commune	p. 18

Informations utiles

LES INFOS DE LA COMMUNE

LA VIE DE LA COMMUNE

IL ÉTAIT UNE FOIS...

p. 23



e Billet de la Syndique

LES INFOS DE LA COMMUNE



Chères et Chers Chardonnerets,

Nous entamons déjà le $2^{\text{ème}}$ trimestre de cette année...

... c'est l'occasion de faire le point sur deux projets parmi d'autres et d'annoncer deux anniversaires importants.

L'arrivée des beaux jours est l'occasion de réaliser des travaux d'améliorations des routes. Ces investissements visent à augmenter votre sécurité et à faciliter la circulation. D'ores et déjà, nous vous remercions pour votre compréhension et votre patience pour les désagréments temporaires qu'ils peuvent générer.

Le projet de **rénovation de la Grande Salle** avance comme prévu. Nous tenons à impliquer toutes les parties prenantes

et à vous informer régulièrement. Durant le premier trimestre des présentations ont été faites aux sociétés locales, et au Conseil Communal

La mise à l'enquête d'implantation s'est terminée le 9 novembre 2023. Nous avons mené les démarches pour lever les deux oppositions déposées. Prochainement, nous lancerons la mise à l'enquête globale du projet. Après, aura lieu la phase d'appels d'offres publics qui aboutira à une demande de crédit qui sera soumise au Conseil Communal

Le 25 mai 2024, la bibliothèque communale de Chardonne-Jongny célèbrera son 40ème anniversaire. C'est un lieu de rencontres, d'échanges et de découvertes pour toutes et tous quel que soit l'âge. La Municipalité tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué au succès de notre bibliothèque au fil des ans.

Enfin, la société de développement célèbrera ses 120 ans le 22 septembre prochain. Depuis plus d'un siècle des bénévoles dévoués s'engagent à animer

notre commune. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à toutes celles et ceux qui rendent ainsi notre commune attirante, dynamique et agréable à vivre

Je vous souhaite à toutes et tous un très beau printemps et un magnifique été.

> La Syndique: Alice Reymond





les Décisions des séances du Conseil Communal

LES INFOS DE LA COMMUNE

Séance du 1er décembre 2023

 Préavis n° 03/2023 - 2024 sur le budget communal pour 2024.

 Préavis n° 04/2023 - 2024 relatif au budget 2024 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

- Préavis n°
 05/2023-2024
 relatif au budget

 2024 du Fonds
 culturel Riviera
- Préavis n°

 06/2023-2024
 relatif à la révision du statut du personnel.



- Préavis n° 07/2023 2024 relatif
 à une demande de crédit de CHF
 86'316.80 pour la rénovation d'un
 appartement à la rue du Village 7.
- Préavis n° 08/2023-2024 relatif à une demande de crédit complémentaire de CHF 140'000.00 au préavis n° 21/2022-2023 pour le remplacement des canalisations d'eaux claires sous les chemins à vocation agri-viticoles (AF).
- Préavis n° 09/2023-2024 relatif à une demande de crédit de réalisation de CHF 95'000.00 pour la création d'une place d'évitement et de dépose, d'une rampe d'accès se raccordant au parvis de la chapelle de Paully sur la parcelle n° 3498 et la sécurisation de l'escalier existant.
- Préavis n° 10/2023-2024 relatif à la révision des Statuts de l'Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier-sur-Vevev.





Rappel des scrutins 2024

9 juin 2024

Votation fédérale

22 septembre 2024

Votation fédérale

24 novembre 2024

Votation fédérale

Fauchage, Emondage

LES INFOS DE LA COMMUNE

- Nous rappelons aux propriétaires et gérants de biens-fonds les dispositions de l'article 39 de la loi sur les routes du 10 décembre 1991, ainsi que celles des articles 8, 9, 10, 11 et 15 du Règlement d'application du 19 janvier 1994 de cette même loi, qui prescrivent que:
- Les haies plantées en bordure du domaine public doivent être taillées afin que leurs branches ne dépassent pas la limite. Les hauteurs maximales admissibles, mesurées depuis les bords de la chaussée. sont les suivantes:
 - 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue;
 - 2 mètres dans les autres cas.

FAUCHAGE DES TERRAINS INCULTES, EMONDAGE DES ARBRES, ARBUSTES ET HAIES, ENTRETIEN DES RUISSEAUX, COULISSES ET DÉPOTOIRS DE VIGNES.

- Les arbres plantés le long des routes cantonales ou communales doivent être élagués pour que leurs branches soient maintenues:
 - au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur:
 - au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.
- Nous rappelons également que, selon les dispositions des articles 123 à 128 et 142, alinéa 8, du Code rural et foncier du 08 décembre 1987:
- les parcelles incultes doivent être nettoyées et fauchées, pour qu'elles ne portent pas préjudice aux fonds voi-

sins et répondent à l'exigence fixée par l'article 2 de l'arrêté du 11 juin 1976 concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture.

- Les propriétaires de vignes ont l'obligation de vidanger régulièrement les dépotoirs et d'entretenir les coulisses afin d'assurer un écoulement normal des eaux
- Les propriétaires de fonds sur lequel court un ruisseau ou riverains d'un ruisseau, sont tenus de le nettoyer et de le curer régulièrement afin que l'écoulement des eaux s'effectue sans difficulté. Les dispositions rappelées ci-dessus doivent être observées et sont applicables toute l'année.

Les propriétaires fonciers ou leurs gérants sont invités à exécuter tous les travaux nécessaires jusqu'au 31 juillet de l'année en cours au plus tard.

Les dispositions particulières relatives à l'entretien des routes sont réservées.

Dès le 1^{er} août, toute contravention fait l'objet d'une dénonciation et le travail non exécuté peut être ordonné aux frais des intéressés.



AUIS DE RECHERCHE:

Nids de frelons asiatiques (vespa velutina)

Après avoir détruit près de 35 nids de frelons asiatiques cette année dans le canton de Vaud. nous sommes à la recherche des nids restants sur le canton de Vaud et en Suisse Romande I L'automne étant là, les feuilles des arbres tombent et laissent apparaître ces nids.

A quoi ressemblent-ils ? En forme de boules ou de poire aux contours nets, ils sont de couleur beige/brune, et peuvent être de taille importante : jusqu'à 80cm de diamètre, pour 1m de hauteur!

Où les trouver ? A la cime des arbres, majoritairement à >10 m de hauteur. Conifères comme feuillus, ouvrez grand les veux, ils peuvent parfois fusionner avec les branches, les rendant plus discrets!





Quand les chercher ? Dès aujourd'hui, et jusqu'au printemps !

J'ai trouvé un nid ?

Je fais une annonce sur www.frelonasiatique.ch

Pour rappel: il faut accompagner l'annonce d'une ou plusieurs photos.













les Mésanges à la rescousse

LES INFOS DE LA COMMUNE



LA MÉSANGE EST LE PLUS GRAND PRÉDATEUR NATUREL DE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE.

Sa présence sur des zones infectées est un atout primordial. Une mésange peut en effet vider à elle seule le nid d'hiver de la processionnaire ou se servir dans votre collier écopiège comme dans un garde-manger.

Une mésange peut consommer jusqu'à 500 chenilles par jour en période hivernale et lorsqu'elles nourrissent les petits. Cet oiseau prédate à tous les stades larvaires et ne craint pas les poils urticants.

Pour subsister, elle doit manger en grosse quantité pour faire face à la période de froid, au moment où les proies se font rares la processionnaire est elle bien présente.

La mésange prédate encore plus en période de nidification pour nourrir les oisillons

Les études menées démontrent une réduction significative des populations de chenilles processionnaires lorsque celles-ci nichent dans ou à proximité des conifères atteints

La réduction peut aller 10 à 40% de l'effectif suivant la proximité des nids occupés par les mésanges. Leur rôle est écologique et évolutif. La mésange va en effet adapter sa prolificité suivant la densité locale d'insectes à prélever. On observe au Portugal une deuxième portée opportuniste lors de processions d'été sur des chenilles processionnaires au cycle décalé.

La mésange prélève aussi araignées, mouches, pyrales du buis et autres insectes indésirables dans le jardin. Il est donc très intéressant de la pérenniser et d'installer des nichoirs à mésanges à proximité des zones infestées par la processionnaire.

Grâce à l'initiative et à la volonté du service de voirie, la fabrication et la pose de nichoirs est en cours. Dans le cadre de cette action de sensibilisation écoresponsable, le service de voirie répondra aux questions des habitants qui souhaiteraient faire de même.



le Mémento des Manifestations

LA VIE DE LA COMMUNE

20 avril 2024

Coup de balai, Sté de développement Chardonne et Mont-Pèlerin

26 avril 2024

Vernissage de l'exposition de printemps

Caveau des vignerons, Chardonne

26 avril au 12 mai 2024

Exposition de printemps

Caveau des vignerons, Chardonne

1er mai 2024

Né pour lire

Bibliothèque intercommunale, Chardonne

18 et 19 mai 2024

Caves ouvertes vaudoises

Dans tout le Canton

25 mai 2024

Marché des vins, Chardonne

25 mai 2024

40ème anniversaire de la Bibliothèque

Bibliothèque intercommunale, Chardonne

1er juin 2024

Jazz au Caveau

Caveau des vignerons, Chardonne

4 juin 2024

Réception des nouveaux habitants

Chardonne

5 juin 2024

Né pour lire

Bibliothèque intercommunale, Chardonne

11 juin 2024

Vente des vins, récolte communale

Maison de Commune, Chardonne

6 juillet 2024

Jazz au Caveau

Caveau des vignerons, Chardonne

3 août 2024

Jazz au Caveau

Caveau des vignerons, Chardonne

7 septembre 2024

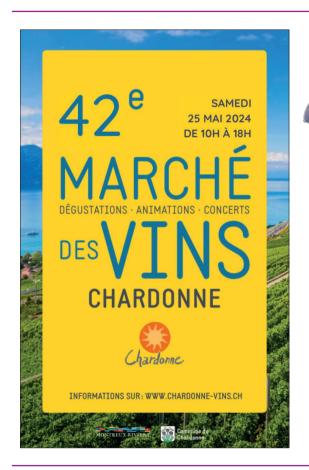
Jazz au Caveau

Caveau des vignerons, Chardonne

22 septembre 2024

120ème anniversaire de la Société de développement Chardonne - Mont-Pèlerin Chardonne





Jumelage Chardonne Barbezieux-St-Hilaire

LA VIE DE LA COMMUNE



La commune de **Barbezieux-St-Hilaire** se situe dans le Sud-Charente, entre Bordeaux et Cognac, à proximité d'Angoulême.

Comptant environ 5000 habitants, cette ville de pierre blanche, caractéristique de cette région française, est remplie de traditions gastronomiques, artisanales et agricoles qui valent le détour!







Les comités de jumelage de Chardonne et de Barbezieux organisent chaque année:

- Voyage de Barbezieux à Chardonne pour le marché des vins (mai)
- Voyage de Chardonne à Barbezieux pour le comice agricole (septembre).

L'HISTOIRE DU JUMELAGE

Le concept de «jumelage» est né au lendemain de la seconde guerre mondiale. L'idée du jumelage avait pour objectif de resserrer les liens entre les nations européennes et de les réconcilier. En Suisse, les démarches en vue de sceller des jumelages avec des cités de l'Europe occidentale sont apparues plus tard soit vers la fin des années septante. Cela s'explique par l'absence de combats sur notre territoire du fait de la neutralité de la Suisse et, en conséquence, un moindre besoin de rechercher la réconciliation.

Sur la Riviera, une des premières villes à se lancer fut La Tour-de-Peilz. Les boélands sont jumelés depuis 1982 avec Ornans. Cette charmante ville de la vallée de la Loue est située entre Pontarlier et Besançon. L'élément déclencheur du jumelage a été le peintre Gustave Courbet né à Ornans en 1819 et mort à La Tour-de-Peilz en 1877. Vevey est jumelée avec Carpentras, dans le Vaucluse, depuis 1985. Puis, en 1998, Mülheim, ville allemande située à 40 km. au nord de Bâle signe une charte de jumelage avec les veveysans.

Chardonne est jumelée avec Barbezieux-St-Hilaire en Charente. Notre jumelle s'est entourée de plusieurs villes européennes. D'abord en 1970 avec Wolfratshausen, une ville allemande de Bavière. Puis en 1982 avec Vignola, cité italienne d'Emilie Romagne. Enfin, en 1986 avec Chardonne.

D'autres communes n'ont pas ressenti le besoin ou n'ont pas trouvé d'élément déclencheur pour conclure un jumelage. Tout près de chez nous, on peut citer Corsier, Corseaux ou Jongny.



Pourquoi Barbezieux-St-Hilaire?



Qu'est-ce qui a conduit les chardonnerets de l'époque à privilégier les relations avec une localité d'environ 5'000 habitants perdue dans le sud-Charente entre Bordeaux et Cognac? Comment s'est construite cette amitié entre les deux communes, distantes de 700 kilomètres ?

Il faut remonter jusqu'au 2 janvier 1884! A cette date, naissait à Barbezieux Georges-Jean-Jacques Boutelleau. Jacques passe son enfance à Barbezieux jusqu'en 1898 où il est envoyé en Allemagne puis une année plus tard en Angleterre afin de diversifier ses connaissances et apprendre le commerce. Il entreprend des études de droit à l'école libre des sciences politiques de Paris et obtient la licence en 1906.

Atteint très tôt dans sa santé, il pratique l'écriture comme métier. Affaibli par la maladie, il vient en Suisse dans l'espoir de guérir. Il découvre Chardonne et y effectue plusieurs séjours entre 1907 et 1920. Lorsqu'il publie son premier roman «l'épithalame» en octobre 1921, l'écrivain charentais

choisit comme nom d'auteur celui du village de Chardonne tant il fut ébloui par la beauté du site. Il décède le 29 mai 1968 dans le Val d'Oise.

C'est en mai 1984 que le Maire de Barbezieux et Alain Neyroud, alors syndic de Chardonne font connaissance lors d'une manifestation organisée dans les salons de la Bibliothèque nationale de Paris, à l'occasion du 100 ème anniversaire de la naissance de Jacques Chardonne, l'écrivain. Il n'en fallait pas plus pour que les deux hommes promettent de se retrouver. Ils l'ont fait, le 24 mai 1986 à Barbezieux-St-Hilaire et le 28 juin de la même année à Chardonne. Le Maire et le Syndic apposaient leur signature sur un parchemin scellant ainsi officiellement un pacte de jumelage entre les deux communes.



Personne de contact pour le jumelage:

Dominique Monod

présidente du comité de jumelage Tel: (+41) 76 321 21 39

courriel: domi.monod25@gmail.com

PLACE DE JEUX



Les places de jeux du Mont-Pèlerin et de la route du Vignoble ont été rénovées et sont à votre disposition pour la joie des enfants et de leurs accompagnants.

Nous vous faisons confiance pour le respect de ces lieux et de tous.



Passport Vacances de Vevey et environs 2024

LA VIE DE LA COMMUNE



Téléphone: 079 692 83 16

Mail:

in fo@passeport vacances.ch

Adresse: Conseil 17 à Vevey

Secrétariat ouvert les mardis et mercredis de 8h30 à 11h30

Le Passeport aura lieu durant les vacances d'été du 1er au 12 juillet et du 5 au 16 août. Vous pourrez inscrire vos enfants dès le 1er avril durant 4 semaines. Nous proposons des activités créatrices ou sportives, des découvertes, et des excursions aux enfants de la région.

NOUVEAUTÉ 2024:

Une édition automnale sera également mise sur pied du 14 au 18 octobre.

Pour assurer l'encadrement des participants durant les activités, **nous sommes** à la recherche de bénévoles. Vous avez une demi-journée ou plus à consacrer à notre association, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du Passeport Vacances.

Association des Parents d'éléves du cercle de Corsier (APE)

LA VIE DE LA COMMUNE

REPRÉSENTER RELAYER PARTAGER INFORMER ÉCOUTER PROPOSER



L'Association des Parents d'Elèves a fait peau neuve!

Nouveau comité, nouveau programme et nouveau site internet: L'APE du Cercle de Corsier est de retour!

L'APE est une organisation à but nonlucratif qui rassemble et représente les parents des élèves scolarisés dans les communes de **Chardonne**, **Corseaux**, **Corsier** et **Jongny** auprès des autorités scolaires, communales et cantonales (via son association faîtière l'APE Vaud).

Composé de quatre parents bénévoles, le comité travaille d'arrache-pied sur la mise en place d'activités destinées à toute la famille

Au programme 2024:

- Une introduction et une sensibilisation au cyberharcèlement pour les parents et les élèves de 10 à 12 ans.
- Une journée portes ouvertes pour présenter les sociétés locales (en collaboration avec le Quart-Parents).

- Des apéros-parents pour échanger sur les besoins des familles et réseauter.
- Des cours Samaritains de premiers secours pour les petits et grands.
- Des ateliers Tatout pour sensibiliser les plus jeunes à la prévention de la violence

En parallèle de ce programme, les membres du comité souhaitent s'investir sur des thématiques qui préoccupent de nombreux parents comme la sécurité routière aux abords des écoles et les solutions de garde parascolaire pendant les vacances.

L'APE a besoin de vous!

Soutenez l'association en participant à ses activités et en devenant membre! La cotisation annuelle est de 50 CHF par famille et vous permet de profiter de nombreux avantages comme des tarifs préférentiels sur certaines activités.

Une question, une proposition, le comité se tient à votre disposition :

www.ape-cccj.ch







PRÉSENTATION ET DÉMONSTRATIONS DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES DE NOS COMMUNES

Rendez-vous samedi 27 avril 2024 de 13h à 17h à la Grande salle de Chardonne!



Découvrez durant cette journée portes ouvertes les sociétés locales (sportives et culturelles) actives dans nos communes et proposant des activités pour les enfants de 4 à 15 ans !



une Personnalité de la Commune

IL ÉTAIT UNE FOIS...



Monsieur Gaby Philipona

Gaby Philipona est né en 1937 dans une famille d'agriculteurs à Granges / Veveyse

En 8° année d'école, lorsque la famille vient s'installer au Mont-Pèlerin, il choisit de poursuivre sa scolarité dans le canton de ses origines, il devra alors faire les déplacements jusqu'à Attalens pour terminer sa formation.

À la suite de la reprise de leur exploitation par les propriétaires, son père Jules Philipona acheta le domaine situé sur la commune de Chardonne au lieu-dit «en Gort». Il connaissait déjà bien la région car il exploitait quelques parcelles à proximité, notamment dans le secteur de Mivy. Sitôt le permis de conduire obtenu, Gaby fit l'acquisition d'une jeep Willis pour lui permettre d'être incorporé dans les chauffeurs militaires.

A cette époque, il fallait s'engager pour la durée de l'école de recrue et assurer cinq cours de répétitions avec son propre véhicule, pour être retenu dans cette fonction.

Sa jeep servira encore pendant de longues années pour les travaux de la ferme et elle contribuera à soulager le travail du bœuf et du cheval, deux animaux qui collaboraient et s'entendaient très bien.

Vers la fin des années 60, le domaine agricole perdra beaucoup de surface; le développement des constructions prendra tellement d'importance et d'espace que l'activité agricole est remise en question et il faudra trouver une autre occupation.

Je lui laisse vous raconter la suite :

«C'est à ce moment-là que je rejoins mon frère sur les rails du funiculaire Vevey - Mont-Pèlerin. Bernard, déjà engagé depuis une année, va pouvoir me renseigner et me former pour les tâches à accomplir. Notre père a posé les conditions: Engagement possible uniquement si les deux frères ne se trouvent pas dans la même équipe! En effet, il en faut un pour la traite des vaches du matin et l'autre, pour celle du soir! Le père veut être sûr d'avoir au moins un de ses fils présent pour les soins quotidiens du bétail.

Je débute mon travail sur le funi à l'âge de 26 ans et je vais y rester presque 40 ans! Ensuite, le transport des enfants avec le bus scolaire et le parcours plein ciel me permettront de faire une agréable transition au service de la population de Chardonne - Mont-Pèlerin.

J'arrête mes activités professionnelles à 70 ans avec beaucoup de reconnaissance, et la satisfaction d'avoir pu rencontrer de nombreuses personnes d'un peu partout et d'établir des contacts privilégiés.

Mais je reviens au début de mon parcours sur le funiculaire: C'est un engagement qui a ses exigences, car les horaires sont très particuliers; il faut donc habiter à proximité. Raisons pour lesquelles peu nombreux sont ceux qui se portent candidats pour réaliser ce travail



N'ayant pas l'habitude de côtoyer du monde l'envie d'arrêter ce boulot m'a plusieurs fois traversé l'esprit durant les premières années.

Une équipe de treize personnes était nécessaire pour la bonne marche de nos allers et retours. Deux groupes de six sur les véhicules et un machiniste à la commande du système de mise en marche, situé au Mont-Pèlerin.

A part les personnes se rendant au travail, les enfants allant à l'école et les touristes, beaucoup de marchandises étaient transportées grâce au funiculaire.

Je peux citer, pendant la guerre, le transport du charbon emballé dans des sacs adaptés, puis les boilles de lait de la société de laiterie du Mont-Pèlerin, qui devaient descendre pour être acheminées dans l'usine de conditionnement et de transformation située à Vevey.

Le funiculaire apportait bon nombre de marchandises et d'affaires pour les hôtels, du matériel pour les vignerons, sans oublier le service de la poste avec des paquets pour Chardonne, Jongny et le Mont-Pèlerin.

La période de Noël avec son volume très important de colis à distribuer était vraiment très chargée.

Les transports des marchandises s'effectuaient principalement le matin et nous permettaient de travailler en salopette alors que l'après-midi nous revêtions l'uniforme de circonstance.

Mais un chauffeur de taxi nous ayant vu en salopette, expliqua à une touriste que la tâche devait être assez dangereuse, vu qu'on engageait des détenus pour effectuer ce travail!

Au début de la création de la ligne du funiculaire, on ne prit pas conscience des réels avantages et privilèges de la station du Mont-Pèlerin, mais avec le temps une clinique de bien-être vit le jour et l'ensoleillement nettement plus favorable qu'au bord du lac suscita un tout nouvel attrait.

Une publicité fut affichée à la station de Vevey pour indiquer à la popula-

tion que lorsque le brouillard sévissait en plaine, le soleil régnait de tous son éclat sur les hauteurs du Mont-Pèlerin.

Quelques institutions de Montreux trouvèrent la démarche un peu cavalière et manifestèrent un certain mécontentement; on voyait là de la concurrence vis-à-vis de leur établissement de soins à la personne!

En ce qui concerne mon parcours de vie, je vais terminer par un aspect plutôt sportif: le saut à ski.

En effet, depuis l'année 1952, le ski club de la Tour-de-Peilz et la société du funiculaire s'unirent pour organiser un concours de saut à ski et un combiné nordique sur les hauts des prairies de Mivv.

Le dernier dimanche de février se déroulait le concours annuel de saut à ski et les 15 km de ski de fond.

Bon nombre de personnes m'ont attribué le titre de champion local du saut à ski!

Cette manifestation contribua à l'attraction touristique des lieux et contri-

bua à l'animation villageoise à ne pas manquer.

Vevey et environs se pressaient pour assister aux joutes sportives de la région et bien quelques années plus tard, c'est la lutte suisse qui prit le relais pour maintenir une tradition typiquement Suisse sur les hauts du Mont-Pèlerin.

La vie a bien changé depuis le temps de notre installation, ici, au Mont-Pèlerin, mais j'apprécie toujours la douceur et le charme de ces lieux, et je suis reconnaissant d'y passer une heureuse retraite ».

Propos recueillis par Yves Genton





Dans notre prochain numéro:

Pouvez-vous deviner de qui nous parlerons dans le prochain «Chardonneret»:

- Harry Potter pour la magie
- Christian Bobin pour la poésie
- Zep pour l'humour

Avez-vous trouvé de qui il s'agit?

LE 120^{EME} ANNIVERSAIRE SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

CHARDONNE - MONT-PÈLERIN

22 septembre 2024 rallye pour tous 28 septembre 2024 soirée anniversaire Appel à bénévoles pour ces deux dates!



Retrouvez l'ensemble des nouvelles et informations publiées.

les Infos Utiles



LES INFOS UTILES



Le 25 mai 2024, la bibliothèque soufflera ses 40 bougies!



Nous vous invitons à une journée de festivités pour célébrer cet anniversaire comme il se doit.

Au plaisir de vous revoir à la biblio!

Chrystelle et Louise







Numéros d'urgence

Police

Feu

118 144

117

Urgences

Nos sites internet:

www.chardonne.ch

www.dechetscerclecorsier.ch www.chardonnemontpelerin.ch



DEVELOPPEMENT DURABLE ET DEMANDE DE SUBVENTION

Nous vous rappelons que la commune met à disposition de ses habitants des subventions pour:



- L'achat d'un vélo électrique
- L'achat d'une voiture électrique
- L'achat d'un scooter électrique
- L'installation d'une pompe à chaleur
- L'installation d'un chauffage à bois
- L'installation de panneaux photovoltaïques
- L'installation de capteurs solaires thermiques

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site internet:

https://www.chardonne.ch/developpement-durable/ ainsi que le règlement et annexe.

« ARBREDENOËL » 2023

NOEL: un regard d'enfant émerveillé devant un cadeau dépaqueté. Le visage des petits comme des grands s'illumine et l'enthousiasme peut s'y lire.

Grâce à vos dons l'ENTRAIDE FAMILIALE de Chardonne-Jongny a pu exaucer les vœux de cadeaux de Noël à 15 enfants de nos deux communes!

UN IMMENSE MERCI pour vos dons, pensez à l'Entraide Familiale :

IBAN CH33 8080 8008 9906 5325 4

Ruth Rinsoz présidente de l'ENTRAIDE FAMILIALE



COMMUNE DE CHARDONNE



La Municipalité a le plaisir de vous proposer une souscription des quatre différents vins de la réserve communale.

Particulièrement gâté par la nature, trois magnifiques millésimes selon les cépages sont disponibles:

- le Chasselas en 2023
- le Gamay en 2022
- le Merlot en 2021
- le Doral en 2023

Renvoyez-nous le bulletin de commande qui vous parviendra en tout-ménage dans votre boîte aux lettres. Après la réception de votre paiement, la livraison de votre vin se fera à la cave communale, le mardi 11 juin 2024 de 17h à 19h.

VINS DE LA RECOLTE COMMUNALE



